

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'indemnité médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducation.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-parlo scins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|---------------------|
| 0 Réclamation | contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-650596

83386



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

10869

Société

Adéf

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

EL BADAOUI NAJAA

Date de naissance :

07-05-79

Adresse :

Les orchidées 3 M J - N° 7 NOHANG DIA

Tel: 0661420979

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Naila DRAOU
Dermatologue - Vénérologue
22, Bd El Qods Rés. Jetcenter Bg 1
Ain Chock - Casablanca
Tél: 0522 21 60 00 / 0522 21 21 08

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

tier de parenté :

lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Demetra Ig Gendre

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA BLANCA

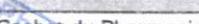
Signature de l'adhérent(e) :

te : 9 19 7 21

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/07/2021	5	3000H		INP : 1330072884
30/08/2021	5	3000H		Dr. Naila DRAOU Dermatologue - Vénérologue Dr. Naila DRAOU 1330072884

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Tél: 0522 21 69 00 / 0522 21 21 08 Montant de la Facture
	01/09/2021	156,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. JAMAL H. BIPOL de biologie de la pharmacie 05/23/2004	03/08/2021		1593.20 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>																		
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																		
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>																		
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																		
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																		
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																		
	<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>05523412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td></td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>35523411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>B</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			H	05523412	21433552		00000000	00000000	D	00000000	00000000		35523411	11433553	G			B			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
H	05523412	21433552																				
	00000000	00000000																				
D	00000000	00000000																				
	35523411	11433553																				
G																						
B																						
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel Therapeutique, nécessaire à la profession</p>			DATE DU DEVIS <input type="text"/>																		
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																		

Maladies de la peau • Cheveux • Ongles • Chirurgie Dermatologique • Mésothérapie • Microneedling
Laser épilatoire • Laser CO2 • Toxine Botulique • Comblements • Peeling • Rajeunissement non invasif

301-812621

Dr. EL BADIA Dr. NAÏLA

① Fumafér 66 mg 25,10 x 3
2 66 mg le net

② vitamine C 1g 26,90 x 1
2 1g de 3000 mg 26,90 x 1
4 102,80 + 53,80 156,60



Dr. Naïla DRAOU
Dermatologue - Vénérologue
22, Bd El Qods Rés. Jetcenter Etg 1
Ain Chock - Casablanca
Tél: 05 22 21 60 00 / 05 22 21 21 08





Maladies de la peau • Cheveux • Ongles • Chirurgie Dermatologique • Mésothérapie • Microneedling
Laser épilatoire • Laser CO2 • Toxine Botulique • Comblements • Peeling • Rajeunissement non invasif

29/07/2021

**ICE : 001678412000015
INPE : 131072894**

Mlle EL BADAOUI Najlae

NOTE D'HONORAIRE

Actes	Montant
CONSULTATION	300,00
Total :	300,00

Arrêtée la présente note d'honoraire à la somme de :

TROIS CENTS DIRHAMS

*Dr. Naila DRAOU
Dermatologue - Vénérologue
22, Bd El Qods 1er ét. Jetcenter El
Ain Chock Casablanca
Tél: 0522 21 60 00 / 0522 21 21 08*

Maladies de la peau • Cheveux • Ongles • Chirurgie Dermatologique • Mésothérapie • Microneedling
Laser épilatoire • Laser CO2 • Toxine Botulique • Comblements • Peeling • Rajeunissement non invasif

29/07/2021

D^r EL SADOU, N^o 1

NR - 4.

VS - CRP - febrile -

WBC - TSH US

ABG - Acti - glycémie -

LR - Hb - RBC -

Ch^otel

الطب الجليل
Centre de biologie de nichan
Dr. JAMAL HALTY
Dermacien Biologiste

Dr. Naila DRAOU
Dermatologue - Vénérologue
22, Bd El-Qods Rés, Jetcenter Etg 1,
Ain Chock - Casablanca
Tél: 0522 21 60 00 / 0522 21 21 08

FACTURE N° : 210801775

MOHAMMEDIA le 03-08-2021

Mme EL BADAOUI Najlaa

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E10	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0108	Cholestérol H D L	B50	B
0109	Cholestérol L D L	B50	B
0118	Glycémie	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0154	Ferritine	B250	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0223	VS	B30	B
0370	CRP	B100	B
0439	Vitamine D	B450	B

Total des B : 1480

TOTAL DOSSIER : 1993.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille neuf cent quatre-vingt-treize dirham vingt centimes.

مركز المحمدية للتجارب الطبية
Centre de biologie de mohammedia
Dr JAMAL HATY
Pharmacien Biologiste
Tél 05 23 28 04 05

مركز المحمدية للتحاليل الطبية

Centre de Biologie de Mohammedia

HEMATOLOGIE - BIOCHIMIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - MYCOLOGIE - PARASITOLOGIE



Dr Halty Jamal

Ancien Pharmacien Biologiste
à l'hôpital Militaire HMIMV - Rabat
Diplôme Universitaire en Management
de la Qualité à l'Université
de Bordeaux - France

Date du prélèvement : 03-08-2021 à 09:36

Code patient : 2108030088

Né(e) le : 07-05-1979 (42 ans)



Mme EL BADAOUI Najlaa

Dossier N° : 2108030088

Prescripteur :

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME

Numération Globulaire

Hématies	4.95	M/ml	(4.00-5.30)
Hémoglobine	11.8	g/dl	(11.5-15.0)
Hématocrite	38.5	μ^3	(37.0-46.0)
VGM	78	%	(80-95)
TCMH	24	pg	(28-32)
CCMH	31	%	(30-35)

Formule leucocytaire

Leucocytes	5 490	/mm ³	(4 000-10 000)
Neutrophiles	49.50	% soit	2 718 /mm ³ (2 000-7 500)
Eosinophiles	6.30	% soit	346 /mm ³ (100-400)
Basophiles	0.50	% soit	27 /mm ³ (0-100)
Monocytes	7.90	% soit	434 /mm ³ (200-800)
Lymphocytes	35.80	% soit	1 965 /mm ³ (1 500-4 000)

Numération plaquettaire

Plaquettes	239 000	/mm ³	(150 000-350 000)
------------	---------	------------------	-------------------

VITESSE DE SEDIMENTATION

1ère heure	17	mm	(<10)
2ème heure	39	mm	(<20)

Dossier : 2108030088 – Mme Najlaa EL BADAOUI

Du 03-08-2021

BIOCHIMIE SANGUINE

Glycémie à jeun	0.91 5.1	g/l mmol/l	(0.74-1.10) (4.1-6.1)
Transaminases GOT (ASAT)	10.4	UI/l	(0.0-31.0)
Transaminases GPT (ALAT)	5.3	UI/l	(0.0-34.0)
Cholestérol total (RC)	1.82	g/l	

Interprétation :

Souhaitable	< 2.00	g/l
Limite de risque	2.00-2.40	g/l
Risque élevé	> 2.40	g/l

Triglycérides	0.55	g/l
---------------	------	-----

Interprétation :

Désirable	< 2.00	g/l
Limite de risque	2.00-4.00	g/l
Elevée	> 4.00	g/l

Cholestérol – HDL (RC)	0.64 1.65	g/l mmol/l	(0.35-0.80) (0.90-2.06)
------------------------	--------------	---------------	----------------------------

Cholestérol – LDL	1.07 2.76	g/l mmol/l	(<1.60) (<4.13)
-------------------	--------------	---------------	--------------------

Ferritine (Architect-ABBOTT)	5.61	ng/ml
---------------------------------	------	-------

Interprétation :

Homme	:	21.81-274.66	ng/ml
Femme	:	4.63-204.00	ng/ml
Enfant	:	7 -140	ng/ml
Nouveau-née	:	50-400	ng/ml
Femme ménopausée	:	9.3-159	ng/ml

مركز المحمدية للتحاليل الطبية

Centre de Biologie de Mohammedia

HEMATOLOGIE - BIOCHIMIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - MYCOLOGIE - PARASITOLOGIE



Dr Halty Jamal

Ancien Pharmacien Biologiste

à l'hôpital Militaire HMIMV - Rabat

Diplôme Universitaire en Management

de la Qualité à L'Université

de Bordeaux - France

Page 3/3

Dossier : 2108030088 - Mme Najlaa EL BADAOUI

Du 03-08-2021

VITAMINOLOGIE

25-(OH)-vitamine D (D2+D3)
(Chimiluminescence)

21.60 ng/ml

Interprétation :

Carence	<20	ng/ml
Insuffisant	20-30	ng/ml
suffisant	30-100	ng/ml
Limite supérieure de sécurité	>100	ng/ml

HORMONOLOGIE

Thyréostimuline (TSH us)
(Architect-ABBOTT)

0.5567 µUI/ml

Interprétation :

Adultes	:	0.35-4.94	µUI/ml
0-3 jours	:	5.17 -14.2	µUI/ml
4-30 jours	:	0.43 -16.1	µUI/ml
2-12 mois	:	0.62 -8.05	µUI/ml
1-6 ans	:	0.54 -4.53	µUI/ml
7-11 ans	:	0.66 -4.14	µUI/ml

IMMUNO-SEROLOGIE

Protéine C-réactive (CRP)

0.45 mg/l

(<5.00)

(RC) : Résultat Contrôlé

الطبية للتحاليل المحمدية
Centre de biologie de Mohammedia
Dr. HALY JAMAL
Validé par Dr. HALY JAMAL
Pharmacien Biologiste
Tél : 05 23 28 04 05